



Probleme versement de salaire

Par **yannick187**, le **12/02/2014** à **12:20**

Bonjour, je suis chauffeur livreur dans le transport de marchandise.

Mes problemes sont les suivants:

1)
Mon patron me paye entre le 1er et le 10 de chaque mois,mais jamais a une date precise,ce qui me pose deja des problemes vis a vis de mes divers paiement de debut de mois (loyer,credit etc...)

2)
Et ce mois ci nous sommes deja le 12 et mon salaire n'a toujours pas ete versè,ce qui me met dans une situation tres compliquè.
Lorsque je lui ai posé la question du pourquoi,soit disant que la comptable s'en occupée mais je n'ai toujours rien sur mon compte.

Mes questions sont les suivantes:

1)
A t'il le droit de nous payer aleatoirement sur un delai aussi long (entre le 1er et le10)?
2)
Qu'elle sont mes recourt pour la situation actuelle,et ces versements aleatoires?

Merci par avance,cordialement.
Yannick187.

Par **Juriste-social**, le **12/02/2014** à **12:37**

Bonjour,

L'employeur est tenu d'effectuer le versement des salaires tous les mois (en début ou en fin de mois) à date fixe.

En conséquence, en premier lieu, vous pouvez déjà envoyer un courrier RAR en demandant à votre employeur d'effectuer le versement de votre salaire en début ou en fin de moi à date fixe (et non en milieu de mois selon des dates aléatoires) et d'arrêter les paiements en retard, car cette situation vous cause nécessairement un préjudice qui devient de plus en plus insoutenable.

Par **P.M.**, le **12/02/2014** à **12:46**

Bonjour,

Vous pourriez oublier le terme "nécessairement" car ce n'est pas le cas et inverser en fin du mois travaillé ou au début du mois suivant mais effectivement comme vous l'a indiqué JEAN S, le salaire doit être versé à date fixe, le plus près possible de son échéance avec la possibilité de prendre un acompte après une quinzaine travaillée...

Par **yannick187**, le **12/02/2014** à **16:26**

merci à tous d'avoir pris le temps de me répondre,et en particulier à jean s.
Vos réponses vont mettre très utile.
Merci encore, cordialement.
yannick187.